

Le 6 juillet 2022, lors de l'ouverture du Procès d'Appel contre Mimmo Lucano, la Cour de Reggio Calabria a disposé l'acquisition des documents présentés par la Défense, et la date du procès a été reporté au 26 octobre prochain. L'importance de ces nouvelles preuves documentaires nous rendent encore plus convaincus de la bonne foi de l'ancien maire de Riace et des autres 17 personnes accusées, à qui nous renouvelons notre solidarité.

Entre temps, Lucano a repris l'activité d'accueil des personnes étrangères, qui, en réalité, n'a jamais cessé et qui continue d'être la seule finalité de ce qui a été qualifié de «modèle Riace». À l'heure actuelle, plus de quarante personnes en difficulté séjournent déjà et depuis des années pour certaines d'entre elles, dans le Villaggio Globale de Riace. Trois familles afghanes viennent d'arriver, et d'autres personnes sont attendues: des réfugiés nigérian·es, érythréen·nes et autres, des êtres humains qui ont besoin de soutien. Cela nécessite la disponibilité de ressources, y compris financières.

La précédente collecte de fonds, par le biais d'une souscription nationale, a donné d'excellents résultats, mais cet argent a été destiné, en premier lieu, au paiement de l'amende imposée aux imputés (celle-ci est perçue par ces dernières, à juste titre, comme une injustice supplémentaire). Par conséquent, nous sommes convaincu·es qu'il est nécessaire de soutenir l'expérience du modèle Riace en promouvant une nouvelle collecte de fonds destinée à payer les dépenses que les importantes activités d'accueil et d'intégration en cours exigent, maintenant et immédiatement. Des fonds sont nécessaires pour le logement, la nourriture et les activités d'intégration socio-culturelle qui ont été brutalement interrompues par les procédures judiciaires.

Nous considérons qu'il est important pour nous tous et toutes que les activités d'accueil inconditionnel entreprises par Mimmo Lucano, qui ne veut pas céder à l'adversité, puissent se poursuivre. C'est un exemple de solidarité concrète qui mérite un large soutien. Nous lançons donc une souscription qui se terminera le 31 octobre et dont l'objectif est de réunir 100'000 euros. La totalité de la somme sera reversée à l'activité d'accueil comme indiqué par son promoteur, Mimmo Lucano.

Nous vous demandons d'envoyer votre contribution, quelle que soit son montant, en envoyant un virement bancaire à:

A Buon Diritto Onlus
Banco di Sardegna
IBAN IT73H0101503200000070779827
BIC BPMOIT22 XXX
Objet: Pour Mimmo

À noter: A Buon Diritto soutient et accompagne l'initiative en mettant à disposition un compte bancaire entièrement dédié à la collecte de fonds. Les souscriptions correspondantes ne sont donc pas effectuées en faveur de A Buon Diritto et ne bénéficient donc pas de la déductibilité fiscale.

Promoteurs: Père Alex Zanotelli, Luigi Manconi, Gad Lerner, Alessandro Bergonzoni, Valentina Calderone, Eugenio Mazzarella, Elena Stancanelli, Vittoria Fiorelli, Luisa Morgantini, Giuliano Giubilei, Angela Azzaro, Sandro Veronesi, Marino Sinibaldi, Tommaso Di Francesco, Marica Fantauzzi, Mauro Magatti, Chiara Tamburello, Silvio Di Francia, Paolo Corsini, Maurizio de Giovanni, Gianni Cuperlo, Susanna Schimperia.